

ARRÊTÉ n° 2025-055 PORTANT NOMINATION

CARRÉ INTERNATIONAL

Le Président de l'Université de Caen Normandie

Vu l'article D714-10 du code de l'éducation,
Vu l'article 11 des statuts du Carré International de l'Université de Caen Normandie,
Vu la délibération du Conseil du Carré International en date du 29 avril 2025 élisant M. Rachid MAKHLOUFI pour proposition de nomination en qualité de Directeur du Carré International au président de l'Université,

ARRÊTE

Article 1^{er} : Monsieur Rachid MAKHLOUFI est nommé Directeur du Carré International de l'Université de Caen Normandie à compter du 30 avril 2025 pour une durée de 5 ans.

Article 3 : La Directrice générale des services de l'Université est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Caen, le 30 avril 2025

Le Président de l'Université,


Lamri ADOUI



Publié et Transmis au Rectorat le

06 MAI 2025

Le présent arrêté peut faire l'objet

- d'un recours gracieux auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois suivant la date de sa publication ou de sa notification
- et/ou d'un recours contentieux dans un délai de deux mois suivant soit la date de sa publication ou de sa notification, soit la date de rejet, tacite ou expresse, du recours gracieux.

La saisine peut se faire par courrier adressé au Tribunal administratif de Caen – 3, rue Arthur Le Duc – 14 000 CAEN ou par l'application informatique Télérecours citoyen accessible par le site internet <http://www.telerecours.fr>